

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

L'avenir est ICI

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Démolition d'un bâtiment dans le cadre du projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

**Vaudreuil-Dorion**, **le 19 octobre 2021** – L'entrepreneur mandaté par la Ville de Vaudreuil-Dorion pour procéder aux travaux de démolition du bâtiment situé au 2145, boulevard de la Cité-des-Jeunes se mobilisera sur le site au cours des prochains jours. Les travaux de démantèlement, dont la durée prévue est de trois semaines, devraient débuter autour du 25 octobre.

Ces travaux sont requis afin de permettre le redressement à 90 degrés du chemin de la Petite-Rivière. La nouvelle géométrie de l'intersection renforcera la sécurité des usagers, la configuration actuelle étant incompatible avec la circulation qu'entraîneront la construction, puis la mise en service du futur Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

Une attention particulière sera portée à la valorisation des matériaux générés durant les travaux de démolition, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. L'entrepreneur sera tenu de récupérer, trier et recycler 70 % des matières, par exemple le métal, le béton, l'asphalte ou le bois, dans un centre de tri autorisé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et de fournir un rapport détaillant ces quantités.

Les automobilistes qui empruntent le secteur ne devraient pas être incommodés, puisqu'aucune entrave à la circulation n'est prévue pour la réalisation de ces travaux. L'objectif est d'ailleurs de limiter autant que possible les impacts de l'important chantier de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges sur la circulation actuelle par la mise en place de travaux préparatoires comme ceux du redressement du chemin de la Petite-Rivière. Rappelons que la Ville de Vaudreuil-Dorion a été mandatée par la Société québécoise des infrastructures et le ministère des Transports du Québec pour planifier et superviser ce type de travaux. À cet effet, un chargé de projets, M. Pierre M. Lacoste, ing., a été engagé spécifiquement pour soutenir la mise en œuvre de l'ensemble des infrastructures visant à desservir le futur hôpital tels la voirie, l'alimentation en eau et les égouts.